

**Rapport du Président du jury de l'examen professionnel
de Secrétaire administratif de classe supérieure (SACS) session 2017**

421 candidat(e)s étaient inscrits ; 322 se sont présentés à l'épreuve écrite ; 79 ont été déclarés admissibles ; 73 se sont présentés à l'épreuve orale ; 40 ont été reçus.

1- Epreuve écrite d'admissibilité

1-1- Traitement de cette épreuve par les candidat(e)s

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en une note à rédiger à partir d'un dossier documentaire dont disposent les candidat(e)s.

Le jury a noté que pour cette épreuve peu de candidat(e)s (à l'exception de copies blanches) sont passés à côté du sujet ; le sujet a dans l'ensemble été bien compris. Le sujet était accessible, ce qui a permis de lors de l'épreuve écrite d'attribuer des notes relativement élevées.

Certains candidat(e)s ont toutefois mal adressé la note qui leur était demandée.

Les copies, afin de préserver l'équité entre candidat(e)s, ont fait l'objet d'une double correction ; un échange entre les différents binômes de correcteurs a permis d'établir la note d'admissibilité à 14/20. Toutefois un certain nombre de devoirs étaient en dessous de la moyenne (cf. tableau de répartition des notes).

Note	0 à 7,5	8 à 9,5	10 à 11,50	12 à 13,5	14 à 15,5	16 à 20	Total général
Nombre de copies	21	50	76	96	67	12	322

seuil d'admissibilité fixé à 14

Le niveau d'expression écrite est dans l'ensemble satisfaisant, les notes sont dans leur majorité assez complètes, même si un certain nombre de candidat(e)s n'ont pas, préalablement à la rédaction de cette note, lu le sujet en entier. En effet deux questions complémentaires étaient posées ; elles ont soit ont été traitées dans le corps de la note (ce qui rend difficile la correction), soit pas du tout été traitées.

On peut regretter dans un certain nombre de cas une tendance à la paraphrase (obstacle parfois difficile à surmonter). Si ces notes sont dans l'ensemble lisibles, parfois l'absence de plan rend la compréhension moins aisée. Cette note avait un caractère « opérationnel » qui a été un peu perdu de vue par certains candidat(e)s.

1-2- Conseils aux candidat(e)s :

- prendre le temps de lire le sujet attentivement permet de le traiter sans difficulté et d'isoler le contenu de la note et celui des questions
- établir un plan et le respecter avec des parties équilibrées entre elles
- veiller à l'orthographe
- une copie aérée, bien présentée est pour le correcteur (trice) plus facile à lire

2- Epreuve d'admission

Elle consiste en un entretien avec le jury en deux phases : une présentation du candidat (e) et une séance de questions.

Le jury a relevé un bon niveau général des candidat(e)s ; il a également noté un fort investissement de ceux-ci dans leur travail, ainsi qu'une préparation de l'épreuve orale plutôt bonne. Certains candidat(e)s pourraient accéder à la catégorie A au vu de leur prestation.

Toutefois certains points méritent d'être améliorés : une plus grande ouverture et connaissance des différentes composantes des Ministères Sociaux. On ne peut que regretter, l'absence d'ouverture vers l'environnement professionnel d'un certain nombre de candidat(e)s , sachant que cet examen couvre le champ de trois ministères. Plus de 7 ans après la RGPP et la réforme de l'administration territoriale, il est surprenant et peu admissible que certains candidat(e)s (es) ne connaissent toujours pas leur environnement professionnel et l'organisation des Ministères Sociaux.

Les candidat(e)s doivent élargir leur périmètre d'activité ; ils doivent également, lorsqu'un point de vue personnel leur est demandé ne pas hésiter à le faire valoir, le jury attendant plus une affirmation de leur personnalité qu'une bonne réponse.

Les candidat(e) doivent éviter de s'exprimer dans un langage relâché ou dans une « langue de bois », qui ne permet pas au jury de les connaître, faire preuve de dynamisme, d'allant face au jury.

Enfin, il est souhaitable que le dossier RAEP reflète le plus fidèlement possible l'activité et les compétences des candidat(e)s, ce qui facilite l'interrogation du jury, des décalages ont souvent été constatés.

Pour cette session, le niveau des candidat(e)s est assez élevé, ce qui doit encourager les candidat(e)s non admis à persévérer dès l'année prochaine.

Nous conseillons à l'ensemble des candidat(e)s de suivre les formations préparant à l'épreuve écrite et /ou orale

40 candidat(e)s ont été déclarés admis, et il y a une réelle cohérence entre les notes d'écrit et d'oral (cf. tableau des notes d'oral).

Note	11	11,5	12	12,5	13	13,5	14	14,5	15	15,5	16	16,5	17	Total
Nombre d'entretiens	4	2	10	4	7	6	2	7	11	9	4	4	3	73

Le Président du jury



Philippe Portmann